



RESEAU NATIONAL DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS (RNDDH)
REZO NASYONAL POU DEFANN DWA MOUN
NATIONAL HUMAN RIGHTS DEFENSE NETWORK

NEWS RELEASE

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTACTER: Marie Yolène GILLES
PHONE: (509)2940-1222 / 3650-8103 / 3463-4192
Cell : (509) 3728-8466 / 3556-4296
FAX: (509) 2244-4146

Actes de bastonnades et d'exécutions sommaires au sein des commissariats : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme

Le *Réseau National de Défense des Droits Humains* (RNDDH) est profondément alarmé par une situation qui, depuis quelques mois, se développe au niveau de certains commissariats du pays et qui, si elle n'est réprimée à temps, risque de saper le fondement même de l'institution policière.

En effet, le RNDDH a relevé que des personnes arrêtées et gardées à vue par des agents de la PNH sont maltraitées ou exécutées, particulièrement lors des interrogations réalisées en l'absence d'un avocat ou d'un témoin du choix de ces personnes. En témoignent les cas ci-dessous mentionnés.

- Le 5 mars 2011 *trois* (3) colleurs d'affiches de la candidate à la présidence, sous la bannière du *Rassemblement des Démocrates Nationaux Progressistes* (RDNP), Mirlande Hyppolite MANIGAT, sont arrêtés par des agents de la PNH affectés au Commissariat de *Port-au-Prince*. Ils répondent aux noms de : Frantz Emmanuel LOUIS, Sterson Jordanaud JEUNE et Marco ainsi connu. Les cadavres des *deux* (2) premiers respectivement âgés de *trente* (30) ans et de *vingt-trois* (23) ans, ont été retrouvés à la Morgue de l'*Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti* (HUEH), le 6 mars 2011. Ces colleurs d'affiches ont été maltraités avant d'être exécutés par les agents de la PNH.

- Le 1^{er} avril 2011, Jeffony MICHEL est arrêté par des agents de la PNH affectés au sous-commissariat de **Grand-Ravine, Martissant** sous le chef d'accusation d'association de malfaiteurs. Il est conduit au sous-commissariat susmentionné pour être torturé avant d'être acheminé au Commissariat de **Port-au-Prince**. Compte tenu de la gravité de son état de santé, il est emmené à l'HUEH où il a passé un jour aux urgences. Le 3 avril 2011, il est retourné au Commissariat de **Port-au-Prince** où il est décédé. Cependant, dans le registre de la Morgue de l'HUEH, il est mentionné que Jeffony MICHEL, numéroté 0235, est mort par balles.

- Le 4 avril 2011, les policiers du Commissariat de **Cité Soleil** ont procédé à l'arrestation de Mackenson ANDRE sous les chefs d'accusation de tentative d'assassinat et d'association de malfaiteurs. Deux (2) jours plus tard, il est retrouvé mort dans sa cellule.

- Le 19 avril 2011, Joseph Philippe LUNDI, après une altercation avec des individus, s'est rendu au Commissariat de **Jacmel** en vue de porter plainte contre ces derniers. Arrivé au Commissariat, il est retenu sous le chef d'accusation de vol et est, pendant sa rétention, sauvagement battu par des policiers dudit Commissariat. Selon les certificats médicaux délivrés par les Médecins ayant ausculté Joseph Philippe LUNDI, ce dernier souffre de :
 - ❖ Douleur post-traumatique suggestive au niveau de la nuque ;
 - ❖ Égratignure du poignet gauche ;
 - ❖ Fracture coronaire de la dent 2.1 ;
 - ❖ Inflammation gingivale accompagné de douleur à la mastication.

- Le 15 juin 2011, Serge DEMOSTHENE alias Ti Zouzou est arrêté par des policiers du Commissariat de **Pétion Ville** dans le cadre d'un conflit l'opposant à un policier répondant au nom de Ismaël ainsi connu. Emmené au Commissariat de Pétion-ville, Serge DEMOSTHENE est sauvagement battu. De plus, il est ramené chez lui quelque temps plus tard, en vue d'assister à la perquisition de son domicile. Au cours de la perquisition, il est une nouvelle fois battu, cette fois-ci, en présence de ses proches dont certains, jugés trop curieux, ont aussi été agressés physiquement par ces policiers. Après la perquisition, les policiers sont repartis avec Serge DEMOSTHENE. Le même jour, soit le 15 juin 2011, le cadavre de Serge DEMOSTHENE contusionné et

Actes de bastonnades et d'exécutions sommaires au sein des commissariats : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme

ensanglanté est retrouvé à la morgue de l'HUEH. Le Commissaire Principal du Commissariat de **Pétion-ville** Vanel LACROIX, rencontré dans le cadre de ce dossier a confirmé que Serge DEMOSTHENE a été arrêté pour son implication présumée dans l'assassinat de Guyto TOUSSAINT survenu le 12 juin 2011.

Le RNDDH tient à souligner que ces actes de torture et de traitements cruels, inhumains et dégradants suivis d'exécutions ont été perpétrés dans l'enceinte même des commissariats, et par conséquent, avec la complicité des Responsables de ces commissariats.

Le RNDDH condamne ces pratiques de torture, de mauvais traitements et d'exécutions sommaires qui rappellent une époque non lointaine où la PNH était considérée comme étant une institution versée dans des actes répréhensibles de toutes sortes. Aujourd'hui, il est inconcevable et ce, quel que soit le chef d'accusation qui pèse sur les personnes arrêtées, que des policiers décident de les maltraiter jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Le RNDDH enjoint les autorités compétentes, particulièrement l'**Inspection Générale de la Police Nationale d'Haïti** (IGPNH) à œuvrer en vue d'endiguer ce flot d'exécutions sommaires, d'assassinats, de tortures physiques, de mettre aux arrêts et de traduire par devant l'instance judiciaire, tous les policiers impliqués dans ces actes de barbarie.

Port-au-Prince, le 20 juin 2011.

Actes de bastonnades et d'exécutions sommaires au sein des commissariats : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme

Com.P//N06/A2011